

Règlement

- 1- La vente est ouverte aux particuliers suivant la réglementation préfectorale en vigueur dans la limite des places disponibles
2. **Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement. En raison des frais engagés, les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.**
3. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que celui d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.
4. L'accès de la manifestation sera ouvert au public de 8h à 18h. Les exposants seront reçus dès 7h.
5. Pour la bonne tenue de la manifestation, les participants ~~professionnels et~~ particuliers sont invités à rester à leur stand jusqu'à la fermeture à 18h.
6. Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration.
7. L'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui est attribué.
8. Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les associations organisatrices.
9. INTERDICTIONS : sont interdits et retirés des stands par les commissaires lors de leurs visites régulières : les vêtements neufs, les produits alimentaires, les objets neufs. En aucun cas, les forains, commerçants, et vendeurs de nourriture de tout ordre ne seront acceptés.
10. Aucune voiture ne doit stationner sur le site de l'exposition.
11. La publicité de cette manifestation sera faite par affiches, tracts et annonces dans les journaux locaux.
12. 4 € le mètre linéaire en extérieur et 6€ le M/L en intérieur, 2 mètres minimum. Tables et chaises fournies.
13. Les exposants sont tenus de libérer les lieux en les laissant propres. **NE RIEN LAISSER SUR PLACE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec le règlement financier*à :

Association Plaisir des Arts, 1561 route du VERNAY, 38570 Crêts en Belledonne

Nom et Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : Téléphone :

Pièce d'identité n° : Délivrée le : Par :

Immatriculation véhicule (obligatoire):

Produits présentés :

Après avoir pris connaissance du règlement, je demande la réservation de :

EXTÉRIEUR

INTÉRIEUR mètres soit : X4€ = (minimum 2m)

..... mètres soit : X6€ = (minimum 2m)

Je joins à ma réservation un chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'association Plaisir des ARTS.

Je certifie ne pas participer à plus de 2 vide-greniers par an.

Signature obligatoire :

Règlement

- 1- La vente est ouverte aux particuliers suivant la réglementation préfectorale en vigueur dans la limite des places disponibles
2. **Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de réception des bulletins accompagnés de leur règlement. En raison des frais engagés, les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement.**
3. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, ainsi que celui d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre de la manifestation sans indemnité d'aucune sorte.
4. L'accès de la manifestation sera ouvert au public de 8h à 18h. Les exposants seront reçus dès 7h.
5. Pour la bonne tenue de la manifestation, les participants ~~professionnels et~~ particuliers sont invités à rester à leur stand jusqu'à la fermeture à 18h.
6. Les marchandises exposées demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol, ou de détérioration.
7. L'exposant s'engage à respecter le cadre qui lui est attribué.
8. Par leur adhésion, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre les associations organisatrices.
9. INTERDICTIONS : sont interdits et retirés des stands par les commissaires lors de leurs visites régulières : les vêtements neufs, les produits alimentaires, les objets neufs. En aucun cas, les forains, commerçants, et vendeurs de nourriture de tout ordre ne seront acceptés.
10. Aucune voiture ne doit stationner sur le site de l'exposition.
11. La publicité de cette manifestation sera faite par affiches, tracts et annonces dans les journaux locaux.
12. 4 € le mètre linéaire en extérieur et 6€ le M/L en intérieur, 2 mètres minimum. Tables et chaises fournies.
13. Les exposants sont tenus de libérer les lieux en les laissant propres. **NE RIEN LAISSER SUR PLACE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avec le règlement financier*à :

Association Plaisir des Arts, 1561 route du VERNAY, 38570 Crêts en Belledonne

Nom et Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal : Téléphone :

Pièce d'identité n° : Délivrée le : Par :

Immatriculation véhicule (obligatoire):

Produits présentés :

Après avoir pris connaissance du règlement, je demande la réservation de :

EXTÉRIEUR

INTÉRIEUR mètres soit : X4€ = (minimum 2m)

..... mètres soit : X6€ = (minimum 2m)

Je joins à ma réservation un chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'association Plaisir des ARTS.

Je certifie ne pas participer à plus de 2 vide-greniers par an.

Signature obligatoire :